

CONFÉRENCES

LA RELATION ÉLU.E.S/ CADRES TERRITORIAUX

LES FONDAMENTAUX

23 NOVEMBRE 2016
YVRÉ-L'ÉVÊQUE

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

9 DÉCEMBRE 2016
LA MILESSE

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CO-ORGANISATEURS



Rencontre proposée par :
la Délégation des Pays de la Loire du CNFPT

en partenariat avec :
le Centre de gestion de la Sarthe
et l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe

Public : Maires, adjoint.e.s, conseiller.ère.s municipaux.ales, président.e.s, vice-président.e.s, conseiller.ère.s communautaires, directeur.rice.s généraux.ales de service, secrétaires de mairie, responsables de service.

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui soumises à des mutations de grande ampleur : sociétales, institutionnelles, législatives. Les changements structurels à l'œuvre redessinent les contours de l'action publique locale, accélèrent les calendriers de travail et agissent nécessairement sur la relation élu.e.s/dirigeant.e.s territoriaux.ales.

Cette relation de travail constitue une donnée majeure de la mise en œuvre des politiques publiques locales. Elle a déjà considérablement évolué depuis les lois de décentralisation de la décennie 1980 et est appelée à encore progresser.

C'est dans ce contexte que la délégation des Pays de la Loire du CNFPT, le Centre de gestion de la Sarthe et l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe proposent deux conférences. La première sera consacrée au partage des fondamentaux de la relation élu.e.s/dirigeant.e.s territoriaux.ales. La seconde visera à approfondir la compréhension des évolutions en cours et leurs impacts sur le système décisionnel propre aux collectivités territoriales.



La relation élu.e.s/cadres territoriaux.ales : les fondamentaux

Conférence du 23 novembre 2016 (18h-20h)

Intervenant : Denys LAMARZELLE

La question des relations élu.e.s/fonctionnaires se pose dans les collectivités territoriales en raison de la coexistence d'une double légitimité : la légitimité démocratique, la légitimité administrative.

Des relations facilitées par des enjeux communs :

- mettre en œuvre un programme politique,
- garantir la qualité du service public,
- rendre lisible le rôle et les actions de chacun.

Des relations qui demeurent très complexes en raison de l'étroite imbrication des rôles.

Objectifs

- Partager les cadres et principes : les spécificités du système décisionnel des collectivités territoriales françaises.
- Dépasser le seul cadre juridique et échanger sur les pratiques permettant d'éviter les dysfonctionnements, de garantir et d'améliorer la qualité des relations de travail.

Contenu

- Les cadres et pré-requis de la relation élu.e.s/fonctionnaires.
- Conseils et bonnes pratiques : comment mieux gérer l'interface élu.e.s/cadres territoriaux.ales ? Comment accompagner l'élu.e dans la mise en œuvre de son projet ? Comment permettre aux dirigeant.e.s territoriaux.ales d'assurer avec efficacité leur rôle d'intermédiaire entre services et élu.e.s ? Comment assurer la circulation de l'information ?

La relation élu.e.s/cadres territoriaux.ales : les perspectives d'évolution

Conférence du 9 décembre 2016 (18h-20h)

Intervenant : Didier LOCATELLI

Les changements structurels à l'œuvre dans la société et dans les territoires redessinent les contours de l'action publique locale. L'appréhension des enjeux et leur traduction au quotidien dans la gestion municipale ou communautaire impliquent que les élu.e.s et les personnels territoriaux doivent articuler leurs postures respectives. En tenant compte des cadres existants, il s'agit aussi d'adapter les organisations et les pratiques aux nouveaux profils de territoires et donc au déploiement de l'action publique, en tenant compte de la place de l'utilisateur. La conférence fera le point sur ces différentes perspectives.

Objectifs

- Identifier les facteurs de changement.
- Repérer et débattre des perspectives d'évolutions de postures et de collaborations élu.e.s/territoriaux.

Contenu

- Contexte et tendances de mutations : où vont les territoires ? Quel nouveau fonctionnement de l'action publique territoriale pour s'adapter à l'évolution des modes de vie ?
- Les changements dans la conduite des politiques publiques et dans le positionnement des acteurs : quelle gouvernance dans un contexte contraint et plus complexe ? Quelles relations entre les territoires ? Quelles places pour les usagers ? Quelles coopérations ?
- Echanges sur les impacts vécus ou perceptibles sur les rôles et relations élu.e.s et territoriaux selon les échelles de territoire.

INSCRIPTIONS

Pour les agents territoriaux :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne (en lien avec le service formation de la collectivité) sur la plateforme d'inscription en ligne :

<https://inscription.cnfpt.fr>

Codes stage/session :

- Conférence 23 novembre : 17 YA210 001
- Conférence 9 décembre : 17 YA210 002

Pour les élu.e.s :

Les inscriptions se font exclusivement par courriel à l'adresse suivante :

secretariat.assoc.maires72@orange.fr

Pour les personnes qui ne relèvent pas de la fonction publique territoriale :

Les inscriptions seront matérialisées grâce au bulletin papier classique à télécharger sur le site du CNFPT en cliquant [ici](#) et à transmettre :

- par courriel : nathalie.allard@cnfpt.fr,
- par fax : 02.41.77.37.38,
- par courrier postal :

CNFPT Délégation des Pays de la Loire
60 boulevard Victor Beaussier
CS 40205
49002 Angers cedex 01

Dans le cadre de cette journée, la délégation des Pays de la Loire du CNFPT prend en charge l'ensemble des frais pédagogiques et matériels à l'exception des frais de transport, d'hébergement et de repas du soir.

Pour des raisons d'organisation (logistique, restauration...), il est demandé de s'inscrire si possible **avant le 18 novembre 2016**.

Contacts

Bruno GEMIN

Conseiller formation - Référent Accompagnement des évolutions territoriales
Délégation des Pays de la Loire
Courriel : bruno.gemin@cnfpt.fr

Nathalie ALLARD

Assistante de formation
Délégation des Pays de la Loire
Courriel : nathalie.allard@cnfpt.fr